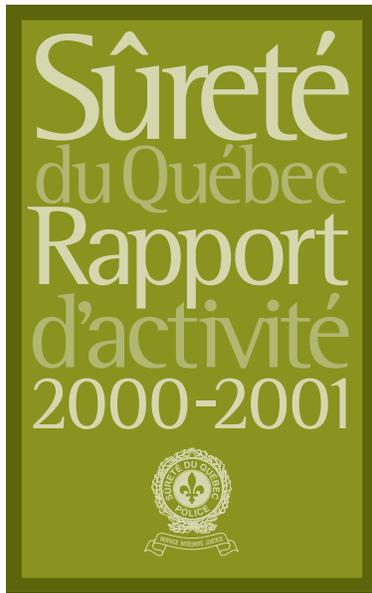


Sûreté
du Québec
Rapport
d'activité
2000-2001





Message du directeur général



Pour une troisième année, j'ai le privilège de présenter le rapport d'activité de la Sûreté du Québec. Le Rapport

d'activité 2000-2001 illustre le travail considérable accompli par quelque 5500 policiers et employés civils avec une compétence et un dévouement exceptionnels. Cet apport humain précieux et la détermination de la Sûreté du Québec à aller au-devant de sa mission de police nationale lui permettent aujourd'hui d'être, sans contredit, une organisation moderne et dynamique qui agit au bénéfice de la population québécoise.

Il m'importe donc de rendre hommage à toutes ces personnes, hommes et femmes, qui ont œuvré dans des domaines aussi variés qu'essentiels, notamment en matière de protection des citoyens sur l'ensemble du territoire québécois, de prévention grâce aux divers programmes offerts aux jeunes et aux aînés et de répression de la criminalité.

Je voudrais en outre souligner le remarquable travail de planification des mesures de sécurité effectué par un grand nombre de personnes en vue du Sommet des Amériques de Québec. Ces personnes se sont entièrement engagées dans l'exigeante planification de cette opération policière d'envergure qui a requis la participation directe de près de la moitié des effectifs policiers et civils de l'organisation. C'est sans nul doute la plus importante opération de l'histoire de la Sûreté du Québec. Il convient aussi de remercier toutes les personnes qui ont assumé avec brio des fonctions supplémentaires lors des nombreuses absences du personnel affecté à la planification des mesures de sécurité rendues nécessaires par la tenue du Sommet des Amériques sur notre territoire.

Encore cette année, un vent de changement a soufflé sur l'organisation. En effet, la Sûreté du Québec a poursuivi ses travaux concernant les engagements formulés dans le Plan de renouvellement. Entre autres, le projet de règlement sur la dis-

cipline interne du personnel a été présenté au ministre de la Sécurité publique et la planification et la réalisation des travaux qui en découlent sont déjà entamées. De plus, une consultation organisationnelle sur tout le territoire a conduit à la définition mobilisatrice de l'énoncé « Mission, Vision, Valeurs ». Cette définition servira dorénavant de guide pour toutes les actions de l'organisation. Un travail considérable, destiné à améliorer les communications internes et externes, a aussi été effectué. En ce qui concerne la technologie, des efforts appréciables ont été déployés en vue de poursuivre la modernisation.

Par ailleurs, les récents impacts découlant de la Loi sur la police et de la Loi sur l'administration publique, adoptées en cours d'année, ont nécessité d'importants ajustements administratifs et organisationnels. Dans l'optique de la nouvelle Loi sur l'administration publique, la Sûreté du Québec a réalisé un vaste exercice consultatif visant l'adoption d'une déclaration de services aux citoyens qui l'engage en ce qui a trait à la nature des services offerts et à la qualité de ceux-ci.

Un autre exercice d'envergure organisationnel a été réalisé. Ce dernier, en continuité de la consultation « Mission, Vision, Valeurs » et en conformité avec la modernisation de l'administration publique, vise l'établissement d'un plan stratégique. Le plan Stratégie 2001-2004 résulte de cet exercice. Sous le

thème « On s'y engage! », il traduit une prise de conscience concernant l'organisation et le contexte dans lequel elle s'inscrit.

La Sûreté du Québec s'y est donné des orientations stratégiques desquelles découlent les objectifs et les cibles à atteindre d'ici 2004. Les trois orientations qui y sont mises de l'avant sont de définir et consolider les responsabilités d'une police nationale, de développer les compétences et de moderniser les pratiques. D'ici 2004, le travail et les efforts de l'ensemble des employés convergeront quotidiennement vers la réalisation des actions pour concrétiser la stratégie organisationnelle.

Il va sans dire que Stratégie 2001-2004 intègre les exigences et les nouvelles responsabilités inhérentes à la mission d'une police nationale. La Sûreté du Québec est, à cet égard, présente dans trois secteurs d'activité : les services nationaux, les services spécialisés et les services généraux. Ces services sont complémentaires et assurent aux citoyens du Québec une assistance adéquate devant toute éventualité. La réforme de la carte policière et les nouvelles normes établissant le niveau des services policiers en fonction du nombre d'habitants par territoire engendreront des modifications importantes pour les municipalités et les territoires desservis, de même que des changements dans les services offerts. Déjà en 2000-2001, sept services de police ont été intégrés. Au cours des deux prochaines années, on prévoit que plus d'une quarantaine pourraient encore se joindre à la Sûreté du Québec.

Dès l'an prochain, un rapport annuel de gestion et un plan annuel de gestion des dépenses répondant aux nouvelles exigences gouvernementales seront produits. Le rapport annuel de gestion devra rendre des comptes à la population sur les

engagements pris et sur l'atteinte des objectifs stratégiques. Le rapport annuel de gestion remplacera le rapport d'activité que vous connaissez.

Consciente de sa mission et de son rôle, ainsi que des exigences légitimes de la population québécoise envers les organismes gouvernementaux, la Sûreté du Québec continuera sa progression en fonction de l'idéal de sa vision de l'avenir définie dans le cadre de l'exercice consultation « Mission, Vision, Valeurs ».

Cette vision de l'avenir, tout comme les orientations stratégiques et les interventions quotidiennes du personnel de la Sûreté du Québec, s'inspirent des valeurs organisationnelles : l'intégrité, le respect, le professionnalisme et le service.

Le directeur général, Florent Gagné




Table des matières

Message du directeur général	2	ENQUÊTES CRIMINELLES	
Table des matières	4	Crimes rapportés et résolus	20
Liste des tableaux	5	Enquêtes sur les crimes majeurs	20
Avertissement	5	> Crimes contre la personne	20
Coup d'œil	6	> Crimes contre la propriété	20
		> Autres crimes	20
ORGANIGRAMME	7	> Infractions à certaines lois provinciales et fédérales	20
		> Interventions en milieu desservi par un service de police municipal et services spécialisés	20
JURIDICTION ET MANDAT	8	Lutte au crime organisé	21
		Services de soutien aux enquêtes	22
DIRECTION GÉNÉRALE		Renseignements criminels	22
Ressources financières	9		
Vérification et contrôle de gestion	10	SOUTIEN OPÉRATIONNEL	
Affaires internes	11	Technologies de l'information	26
Communications	11	Informations corporatives	26
		Enquêtes et renseignements de sécurité	27
RESSOURCES HUMAINES		Protection des personnalités	27
Réalizations	12	Permis	27
> Information et sensibilisation	12	Ressources matérielles	29
> Modernisation	12	Service aux usagers du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ)	29
> Développement	12	Service des projets spéciaux	30
> Reconnaissance et soutien	13		
> Recrutement et dotation	13	ACTIONS HUMANITAIRES	31
> Relations de travail	13		
> « Bench marking »	13		
Effectifs	14		
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE			
Soutien à la gendarmerie	16		
> Sécurité routière	16		
> Collisions	17		
> Activités et programmes en matière de sécurité routière	17		
> Relations avec la communauté	18		
Protection du territoire	19		

Liste des tableaux

Organisation	6	Évolution des interventions en sécurité routière	16
Activités	6	Évolution des collisions dans le domaine de la sécurité routière	17
Parc de véhicules	6	Interventions techniques de la Sûreté du Québec sur le territoire des services de police municipaux (SPM) et sur son territoire	21
Activités des unités d'urgence	6	Évolution des interventions de la Sûreté du Québec - Enquêtes criminelles	24
Ressources	6	Autres lois	24
Tableau comparatif des dépenses	9	Évolution des interventions dans les milieux desservis par un service de police municipal - Enquêtes criminelles	25
Ressources policières et civiles	14	Autres lois	25
Mouvements du personnel policier et civil	14	Activités de la Direction des permis	28
Répartition du personnel policier et civil régulier par district	14		
Répartition du personnel régulier en place	15		
Principales attributions du personnel policier	15		
Répartition détaillée des interventions en sécurité routière ..	15		

AVERTISSEMENT À l'instar des autres corps policiers, les statistiques et autres données (sauf les données financières) incluses dans le rapport d'activité de la Sûreté du Québec sont toujours présentées pour une année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. L'adoption de la Loi sur l'administration publique en mai 2000 engendre de nouvelles obligations et responsabilités, notamment :

- l'obligation, pour les organismes qui fournissent des services, de faire une déclaration de services aux citoyens ;
- l'établissement d'un plan stratégique ;
- la préparation d'un rapport annuel de gestion faisant état d'une reddition de comptes par rapport aux objectifs du plan stratégique.

Dans le but d'harmoniser la période couverte par son rapport d'activité avec la période couverte par la majorité des autres ministères et organismes gouvernementaux, et en prévision de la préparation du rapport annuel de gestion qui, en vertu de la Loi sur l'administration publique, remplacera l'an prochain le rapport d'activité tel qu'il est présenté cette année, l'État-major de la Sûreté du Québec a adopté l'année financière gouvernementale pour l'ensemble des données de son rapport d'activité, soit la période couvrant du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001. Toutefois, pour des raisons évidentes de comparaisons statistiques, il importe de souligner au lecteur que la majorité des tableaux présentés dans ce rapport font état de statistiques qui se rapportent aux cinq dernières années financières gouvernementales.

Coup d'œil

ORGANISATION

- > Juridiction sur tout le territoire du Québec
- > Dessert en exclusivité : 1176 municipalités et territoires
1 156 841 habitants
996 143 km² ou 65,41 % du territoire
- > Intervient sur un réseau routier de 59 514 km ou 80,24 % des routes du Québec
- > Organisation opérationnelle en 10 districts et 109 postes et points de service
- > 11 centres de télécommunications reliés au Réseau intégré de télécommunications policières et répartis dans les 10 districts de la Sûreté du Québec
- > Numéro unique : 310-4141
- > Cellulaire : * 4141
- > Site Internet : www.surete.qc.ca

PARCS DE VÉHICULES

- > Véhicules routiers
 - automobiles 1431
 - camions, fourgonnettes et véhicules 4x4 179
 - minibus 80
 - motocyclettes 40
- > Autres véhicules
 - hélicoptères 3
 - motoneiges 33
 - bateaux 22
 - VTT 20
- > Total du parc de véhicules 1808
- > Km parcourus en 2000-2001 n/d

ACTIVITÉS

- > 277 130 interventions préventives sur le réseau routier
- > Intervention sur les lieux de 57 807 accidents routiers
- > Valeur des drogues saisies : 725 millions de dollars
- > 53 289 infractions criminelles réelles constatées ou ayant fait l'objet d'une enquête
- > 4651 interventions dans des enquêtes criminelles et 5310 interventions à l'égard d'autres lois dans des milieux desservis par un service de police municipal
- > Centre de renseignements policiers du Québec : 88 millions de transactions

ACTIVITÉS DES UNITÉS D'URGENCE¹

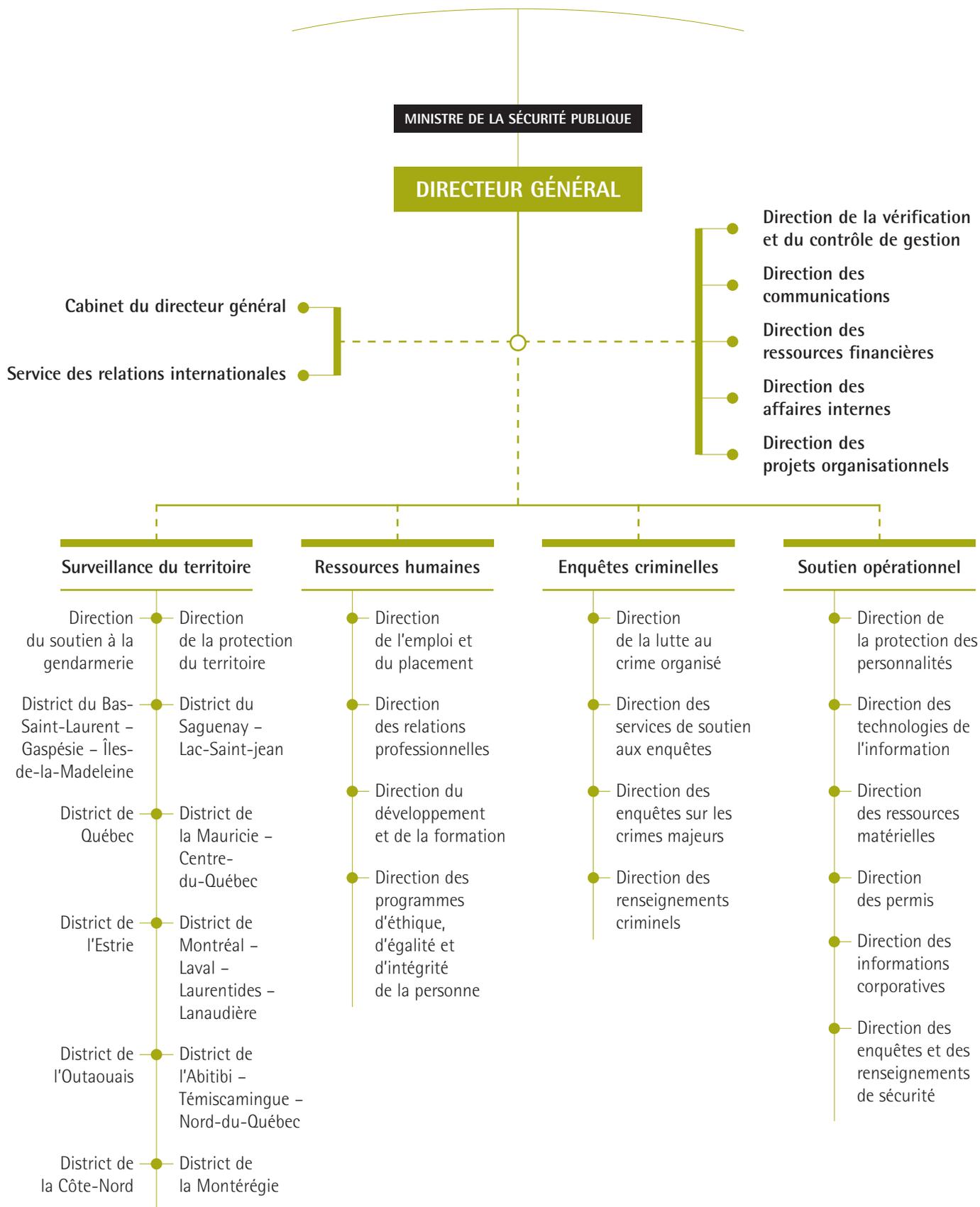
- > Missions exécutées : 9412
- > Opérations spéciales décrétées : 117
- > Manifestations : 179
- > Recherche de personnes disparues : 196
- > Utilisation des hélicoptères : 246
- > Utilisation des postes de commandement mobiles : 99

¹ Données disponibles pour l'année 2000 uniquement

RESSOURCES

- > Policiers 3817
- > Civils : permanents 1164
occasionnels 562
- > Total 5543
- > Jours/personnes de formation : 39 979
- > Dépenses globales réelles : 475 114 500 \$

Organigramme



Note : La sûreté du Québec, corps de police national, agit sous l'autorité du ministre de la Sécurité publique et a compétence pour prévenir et réprimer les infractions aux lois sur l'ensemble du territoire du Québec.

JURIDICTION

Pour accomplir sa mission de police nationale, la Sûreté du Québec compte 109 postes et points de service répartis dans 10 districts ainsi que 21 directions réparties dans les quatre grandes fonctions, soit les enquêtes criminelles, la surveillance du territoire, les ressources humaines et le soutien opérationnel. Elle assure la sécurité publique dans 1176 municipalités et territoires et agit en complémentarité avec les services de police de 293 municipalités en leur offrant un soutien opérationnel et logistique. La Sûreté du Québec est la seule organisation policière qui a juridiction sur tout le territoire du Québec et qui veille à l'application d'un aussi grand nombre de lois et de statuts.

Plus spécifiquement, en ce qui a trait à la compétence de la Sûreté du Québec, le législateur québécois précise que :

« La Sûreté du Québec, corps de police national, agit sous l'autorité du ministre de la Sécurité publique et a compétence pour prévenir et réprimer les infractions aux lois sur l'ensemble du territoire du Québec. La Sûreté a également compétence pour prévenir et réprimer les infractions aux règlements municipaux applicables sur le territoire des municipalités sur lequel elle assure des services policiers. » ► L.Q. 2000, CHAPITRE 12, ART. 50

« La Sûreté du Québec peut être appelée, dans les conditions définies [...], à suppléer un corps de police municipal. Les services de la Sûreté du Québec peuvent aussi, dans les cas et selon les tarifs établis par règlement du gouvernement, être mis à la disposition de toute personne. Ses services peuvent également, pour des motifs d'intérêt public et lorsqu'une situation particulière le justifie, être mis à la disposition de toute personne, aux frais de cette dernière, par entente conclue entre celle-ci et le ministre. » ► L.Q. 2000, CHAPITRE 12, ART. 51

« La Sûreté du Québec assure un service central de renseignements destiné à aider à la lutte contre le crime et met ce service à la disposition des autres corps de police. » ► L.Q. 2000, CHAPITRE 12, ART. 52

MANDAT

Tel que défini dans la Loi sur la police, la Sûreté du Québec, ainsi que chacun de ses membres, a pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et, selon sa compétence, les infractions aux lois ou aux règlements et d'en rechercher les auteurs.

Pour réaliser sa mission, la Sûreté du Québec assure la sécurité des personnes et des biens, sauvegarde les droits et les libertés, respecte les victimes et est attentive à leurs besoins et elle coopère avec la communauté dans le respect du pluralisme culturel. Dans sa composition, la Sûreté du Québec favorise une représentativité adéquate du milieu qu'elle dessert.

À cet égard, la Sûreté du Québec applique diverses lois fédérales sur le territoire québécois, principalement le Code criminel, la Loi sur les aliments et drogues, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, la Loi sur les explosifs, la Loi sur la marine marchande du Canada et la Loi canadienne sur les armes à feu.

De même, elle est chargée de l'application de nombreuses lois québécoises, dont le Code de la sécurité routière, la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, la Loi sur les explosifs, la Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité, la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques, la Loi sur la Société des alcools et la Loi sur les permis d'alcool.

Direction générale

RESSOURCES FINANCIÈRES

L'exercice financier de la Sûreté du Québec s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Ses dépenses se rapportent à deux programmes distincts. L'un de ces programmes regroupe principalement les activités reliées aux enquêtes criminelles, aux services spécialisés exclusifs ou en soutien aux services de police municipaux et à la patrouille du réseau autoroutier. Il comprend également les activités reliées à la sécurité de l'État et de l'Assemblée nationale, de même qu'à la protection des sources de revenus fiscaux du gouvernement en matière d'économie souterraine, et celles qui ont trait aux produits de la criminalité. En 2000-2001, le total des dépenses de fonctionnement de ce programme s'élève à 253,7 millions

de dollars comparativement à 235,2 millions en 1999-2000.

L'autre programme concerne le Fonds des services de police qui est affecté au financement des biens et services fournis par la Sûreté du Québec aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la Loi sur la police. Il s'agit en somme de la desserte policière dans les municipalités régionales de comté (MRC), basée sur le modèle de police de proximité. Les dépenses de fonctionnement du Fonds des services de police totalisent 221,4 millions de dollars pour l'exercice financier 2000-2001 comparativement à 209,6 millions pour l'exercice précédent.

Tableau comparatif des dépenses (000 \$)

Exercice financier se terminant le 31 mars 2001

Dépenses de fonctionnement	1998-1999	1999-2000	2000-2001
➤ Traitements	279 567,6	286 688,1	292 881,9
➤ Régimes de retraite	13 753,9	13 780,1	16 793,4
➤ Contributions de l'employeur	21 347,2	23 197,6	24 014,8
➤ Services de transport et de communication	20 370,6	17 812,9	16 556,5
➤ Services professionnels et administratifs	19 860,8	18 885,9	22 137,0
➤ Entretien et réparation	8 262,3	7 459,3	6 958,0
➤ Loyers	45 278,4	46 235,8	52 674,1
➤ Fournitures et approvisionnement	9 955,2	12 945,0	16 090,2
➤ Matériel et équipements	684,0	1 470,1	7 695,7
➤ Autres dépenses	6 410,1	4 199,4	6 165,5
➤ Amortissement des immobilisations	9 615,8	12 189,1	13 147,4
Total	435 105,9	444 863,3	475 114,5

Investissements	1998-1999	1999-2000	2000-2001
➤ Matériel roulant	6 683,2	12 374,5	14 831,1
➤ Équipement et développement informatique	6 575,0	3 541,4	4 413,3
➤ Équipement spécialisé	536,5	4 907,4	8 354,2
Total	13 794,7	20 823,3	27 598,6

Notes : **1** – Les dépenses de fonctionnement pour l'exercice financier 2000-2001 sont évaluées à 475,1 millions de dollars, une augmentation de 30,2 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par les coûts reliés au Plan de renforcement de la lutte contre le crime organisé qui s'élèvent à 7,9 millions, par l'indexation des salaires, un montant de 9,6 millions, par les 9,8 millions qu'ont coûté les mesures de sécurité en vue du Sommet des Amériques et par une augmentation nette de 2,9 millions de dépenses diverses tels l'approvisionnement et les loyers. **2** – Les dépenses de la catégorie « régimes de retraite » représentent les contributions de la Sûreté du Québec aux services courants de différents régimes de retraite des effectifs assignés au Fonds des services de police. **3** – Les dépenses de fonctionnement sont financées par un budget de 361,7 millions octroyé par le gouvernement provincial et par des revenus de 113,4 millions provenant principalement de la tarification des services de base aux municipalités desservies par la Sûreté du Québec. **4** – Les dépenses de fonctionnement excluent les activités reliées au contrôle des armes à feu. Pour l'exercice financier 2000-2001, le coût de ces activités, évalué à 15,8 millions de dollars, est financé par des revenus qui proviennent du gouvernement fédéral. **5** – Les dépenses d'investissement totalisent 27,6 millions de dollars, une augmentation de 6,8 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition d'équipement spécialisé qui a augmenté de 3,4 millions par rapport à l'exercice précédent, dont 1,5 million étant attribuable à la tenue du Sommet des Amériques, et par les coûts d'acquisition et de renouvellement des véhicules du parc automobile.

VÉRIFICATION ET CONTRÔLE DE GESTION

Au cours de l'année, la Direction de la vérification et du contrôle de gestion a dû remanier sa planification initiale en fonction des besoins ponctuels de l'organisation et de modifications importantes dans ses ressources humaines.

En effet, les préparatifs pour la tenue du Sommet des Amériques et le départ de plusieurs personnes ont privé la direction de 1235 jours/personnes. Ce temps est normalement consacré aux travaux de vérification et, conséquemment, les travaux de vérification de cinq postes ainsi que le suivi des heures supplémentaires ont dû être reportés.

Malgré ces contretemps, d'importants travaux ont été réalisés cette année, notamment dans le contexte de la mise en place de la nouvelle carte policière. À cet égard, pour faciliter l'intégration de sept services de police municipaux, les vérificateurs et certains employés des districts concernés ont procédé à l'évaluation des dossiers opérationnels et des pièces à conviction. La gestion des pièces à conviction dans l'organisation a aussi fait l'objet d'une analyse de risque. De plus, une vérification

complète des activités du Service des enquêtes sur le crime organisé a été faite et un suivi systématique des recommandations formulées a été effectué. Enfin, l'exercice sur l'énoncé « Mission, Vision, Valeurs », qui a été fait dans la foulée du Plan de renouvellement a suscité une grande mobilisation des ressources partout au Québec et abouti à l'adoption d'une nouvelle définition de la mission, de la vision et des valeurs de la Sûreté du Québec.

Par ailleurs, des personnes sont assignées à plein temps à la protection des renseignements personnels et au suivi des recommandations qui ont été faites par la Commission d'accès à l'information. Les fichiers de renseignements personnels dont dispose la Sûreté du Québec ont également été inventoriés et mis à jour.

Enfin, certaines vérifications concernant les données contenues dans le système informatisé du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) ont été effectuées auprès de 37 agences de la Sûreté du Québec et de 41 agences municipales.

MISSION La Sûreté du Québec, police nationale, concourt, sur l'ensemble du territoire québécois, au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens. La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec.

VISION Grâce à la mobilisation et à l'expertise de ses membres policiers et civils, la Sûreté du Québec, en tant qu'organisation moderne et dynamique, vise à répondre aux plus hautes exigences de qualité et de service dans tous ses champs d'activité. Afin de mieux protéger les citoyens, la Sûreté du Québec place, au cœur de son action concertée, le respect de la loi et des droits fondamentaux des personnes.

VALEURS Les quatre valeurs qui suivent représentent celles qui doivent guider chacune de nos actions et de nos interventions. Ces valeurs sont ressorties clairement au cours d'une vaste consultation menée auprès de nos partenaires et de plus de 600 employés civils et policiers de la Sûreté du Québec.

- **Intégrité** : L'intégrité est à la base même de la fonction policière. Elle se reflète dans nos relations avec nos partenaires et nos collègues ainsi que dans nos interventions quotidiennes auprès des citoyens. Notre comportement exemplaire et éthique contribue au sentiment de sécurité des citoyens que nous desservons.
- **Respect** : Le respect se manifeste par la considération que nous portons à nos clients, partenaires et collègues et par notre empathie pour les victimes. Nous respectons la dignité et les droits des personnes ainsi que les valeurs démocratiques et individuelles.
- **Professionnalisme** : Notre professionnalisme se manifeste par l'application rigoureuse des règles de l'art dans toutes nos interventions. Nous sommes conscients de l'effet de nos gestes et de nos paroles. Notre ouverture au changement, notre capacité d'adaptation, notre écoute attentive des besoins de nos clients et partenaires ainsi que la formation et le développement continu de notre personnel sont les composantes-clés de notre professionnalisme.
- **Service** : Servir, aider, être utile et disponible est fondamental pour nos membres policiers et civils. La notion de service se traduit dans nos gestes quotidiens par une attitude de collaboration, de courtoisie et par une volonté de se dépasser afin de répondre efficacement aux attentes des clients, citoyens, partenaires et collègues. La qualité de nos interventions individuelles contribue directement à la réputation de notre organisation. Nous nous engageons à fournir un service de la plus haute qualité dont la communauté policière pourra s'inspirer.

AFFAIRES INTERNES

Le mandat de la Direction des affaires internes est de s'assurer que les règles qui régissent le travail et le comportement des employés de l'organisation, et plus particulièrement des policiers, soient respectées. Selon les secteurs d'activité, la Direction est responsable soit de la gestion de l'ensemble du processus, soit de la conduite de l'enquête, soit du suivi administratif des dossiers. À ce titre, elle accomplit diverses activités reliées aux quatre domaines suivants :

- gestion du processus disciplinaire par lequel sont traitées les plaintes relatives aux manquements des policiers dans leurs relations professionnelles avec la Sûreté du Québec;
- suivi des dossiers déontologiques qui concernent les plaintes contre les policiers de la Sûreté du Québec dans leurs relations avec les citoyens (plaintes traitées par le commissaire à la déontologie policière et par le Comité de déontologie policière);
- conduite des enquêtes criminelles concernant le personnel de la Sûreté du Québec et celui de certains services de police municipaux, à leur demande;
- suivi des poursuites civiles contre la Sûreté du Québec ou l'un de ses employés.

Dans l'ensemble, il y a eu augmentation du nombre des dossiers liés aux opérations en 2000-2001. De plus, conformément au Plan de renouvellement de la Sûreté du Québec, l'année a été marquée, entre autres, par la continuation des travaux portant sur deux projets particuliers. D'une part, la Sûreté du Québec a poursuivi l'importante opération de dotation des postes vacants et des nouveaux postes octroyés à la Direction des affaires internes. C'est ainsi que 25 personnes se sont jointes à l'équipe au cours de l'année, dont plusieurs dans le secteur des enquêtes criminelles. D'autre part, la Direction des affaires internes a présenté au ministre de la Sécurité publique un projet de règlement sur la discipline des policiers de la Sûreté du Québec. Ce règlement modifierait de façon appréciable le traitement des plaintes et répondrait aux trois impératifs que sont la responsabilisation des gestionnaires, la déjudiciarisation et l'optimisation du processus. De plus, ce règlement respecte les nouvelles obligations prévues par la Loi sur la police en ce qui concerne la discipline. La Direction attend présentement la décision du gouvernement sur le projet. Toutefois, désireuse de pouvoir mettre en œuvre le nouveau processus dans des délais relativement courts après son adoption, la planification et la réalisation de certains travaux ont déjà débuté.

COMMUNICATIONS

La Direction des communications a amorcé la dotation en personnel de postes professionnels civils. L'ajout de quatre nouvelles ressources vise notamment à favoriser le développement des communications internes et institutionnelles, la mise à jour et le développement continu du site Internet et la participation active à la conception d'un intranet. Une troisième version du site Internet a été mise en ligne au printemps 2001. L'adresse du site Internet de la Sûreté du Québec est <http://www.surete.qc.ca>.

La Direction a poursuivi ses activités de conseil et de soutien technique, notamment en conception graphique, en rédaction, en production audiovisuelle et en matière d'organisation d'activités d'information et de formation. La Direction a participé à la mise en œuvre de la première édition du Programme de reconnaissance du personnel policier et civil qui s'est tenue en novembre 2000.

Le secteur des relations avec les médias a diffusé de l'information dans 927 dossiers concernant des interventions policières ainsi que des campagnes et des programmes de prévention. Ces dossiers ont fait l'objet de plusieurs communiqués de presse, entrevues et points de presse. Le personnel de ce secteur a aussi participé à la formation relative aux relations avec les médias offerte à de nombreux directeurs de poste dans les MRC.

Pour une neuvième année, la Direction a organisé et tenu la journée annuelle de formation de la Société des relationnistes policiers du Québec, une association de policiers relationnistes et de représentants des médias qu'elle a mise sur pied en 1993. Le thème de cette année était : *L'impact des médias sur la lutte au crime organisé*.

La Direction a représenté la Sûreté du Québec au congrès annuel de la *National Information Officers Association* qui s'est tenu en Alabama. Cette association regroupe des policiers relationnistes canadiens et américains.

Un sous-officier a été affecté à temps plein, à partir de l'été 2000, à la planification et à la coordination des activités de communication reliées au Sommet des Amériques.

Ressources humaines

Cette période a été marquée notamment par la consolidation des actions entamées depuis la création de la Grande fonction en 1998.

De plus, les récents impacts découlant de la Loi sur la police et de la Loi sur l'administration publique, adoptées en cours d'année, ont nécessité des ajustements importants au sein de la Grande fonction. Ces lois mettent l'accent, entre autres, sur l'importance des normes d'embauche, du développement des compétences et de la formation, de la modernisation des pratiques de gestion, de la qualité des services rendus ainsi que de la reddition de comptes découlant d'une planification stratégique supportée par un plan de gestion des dépenses.

Dans cette nouvelle optique, les différentes directions ont été appelées à travailler de façon beaucoup plus intégrée pour atteindre des objectifs gouvernementaux et organisationnels, parmi lesquels figurent :

- la restructuration dans le secteur des enquêtes criminelles ;
- la préparation du Sommet des Amériques ;
- la révision de la carte policière ;
- l'intégration des services de police municipaux.

RÉALISATIONS

Les réalisations qui suivent font état de différentes activités des ressources humaines qui se conjuguent aux projets du Plan de renouvellement. Ces réalisations convergent vers la visée ultime qui consiste à faire de la Sûreté du Québec une organisation moderne et dynamique répondant aux plus hauts standards de qualité et de service.

Information et sensibilisation

- Publication et distribution à l'ensemble du personnel d'un bulletin périodique « Les Ressources humaines vous parlent ». La mise en page et le graphisme de ce bulletin ont été grandement améliorés en collaboration avec la Direction des communications.

Modernisation

- Dépôt d'un plan de travail pour le positionnement de la modernisation à la Sûreté du Québec (septembre 2000).
- Constitution d'un comité de pilotage de la modernisation.
- Diagnostic des pratiques de gestion en collaboration avec les gestionnaires et des experts externes (novembre 2000).

- Coordination, par le directeur général adjoint de la Grande fonction des ressources humaines, d'une équipe intersectorielle pour élaborer le plan stratégique de la Sûreté du Québec : *Stratégie 2001-2004*.

- Mise en place d'un système intégré de gestion des processus au chapitre des ressources humaines. Le transfert initial des dossiers utilisés dans différents systèmes sur une base de données Oracle doit permettre de rendre ces dossiers accessibles pour la consultation à l'échelle du Québec.

L'implantation, prévue en 2001, de cinq panoramas pouvant être consultés à l'écran permettra aux gestionnaires d'accéder, selon leur niveau de responsabilité, aux informations suivantes :

- ▶ informations sociologiques de l'employé ;
- ▶ situation actuelle de l'employé ;
- ▶ affectation actuelle et affectations antérieures de l'employé ;
- ▶ bilan du personnel ;
- ▶ répartition des effectifs.

- Révision du processus de gestion des dossiers du personnel. La révision des dossiers qui ne sont pas informatisés et la numérisation de tous les dossiers du personnel devraient être terminées au cours de la prochaine année en vue de la mise en place d'un système de gestion électronique des dossiers du personnel.

- Dépôt d'un projet d'actualisation des procédures d'émission des documents d'autorité. Ce projet vise notamment la modernisation du processus d'attribution des cartes d'identité numériques aux employés civils et aux policiers.

- Création d'un cédérom de formation à l'intention des formateurs. D'une durée de quatre heures, le cédérom intitulé la « Boîte à outils » permet de développer des activités de formation. Environ 75 personnes ont été formées pour l'utiliser. La production de trois nouveaux cédéroms éducatifs est prévue en 2001.

Développement

- Continuité des analyses de situation de travail (AST). En 2001, les AST et l'identification de compétences-clés pour les fonctions d'officiers et de cadres devraient être complétées.

- Élaboration et actualisation de nombreux programmes de formation en fonction de l'approche par compétences. Cette façon de faire est de plus en plus utilisée à la Sûreté du Québec.

- Formation en matière de contrôle de foule de quelque 1500 policiers affectés au Sommet des Amériques.

- Développement et implantation de 12 jours de formation destinés au programme de formation continue du patrouilleur dont ont profité environ 95 patrouilleurs. L'élaboration d'un contenu pour ajouter 10 jours de formation complémentaire à ce programme est en cours.

- Mise en place d'un comité-conseil de formation composé de représentants des quatre grandes fonctions.

- Élaboration et mise en place d'un programme d'accueil et d'intégration du personnel civil.

- Mise en œuvre d'une vaste campagne de formation de base en bureautique offerte aux policiers et aux civils de toutes les régions. Jusqu'à maintenant, 1400 jours de formation ont été offerts pour apprendre au personnel le fonctionnement de logiciels de base et de logiciels spécialisés.

Reconnaissance et soutien

- Organisation d'une cérémonie hommage du directeur général pour reconnaître la collaboration exceptionnelle de certains employés dans l'atteinte des objectifs de la Sûreté du Québec. Durant la cérémonie, 15 personnes ont été mises en nomination et 6 lauréats ont reçu un obélisque.

- Organisation et tenue du premier colloque biennal des formateurs qui a attiré près de 200 participants. Cette activité a permis de mieux connaître les besoins des formateurs pour développer des mécanismes d'assistance dans la réalisation de leurs mandats.

- Développement d'une séance d'induction pour le personnel civil.

- Instauration d'un processus de révision du programme d'accès à l'égalité à la suite du dépôt du projet de loi 143 et poursuite d'une réflexion sur la conciliation travail – famille.

- Élaboration de divers contenus de formation, de sensibilisation et d'intégration, en collaboration avec la chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Près de 200 personnes en ont bénéficié jusqu'à maintenant.

Recrutement et dotation

- Augmentation significative de la capacité d'embauche de nouveaux policiers pour satisfaire aux besoins découlant, entre autres, de la

patrouille des autoroutes, du renforcement de la lutte contre le crime organisé et des besoins d'agents auxiliaires.

- Participation active à la réalisation des concours réservés aux employés occasionnels. Plus de 300 dossiers d'employés occasionnels ont été analysés pour déterminer leur admissibilité aux concours. Cette analyse a été suivie par l'administration du troisième moyen de sélection dans le cadre de ce concours en vue de permettre à quelque 200 employés occasionnels de se qualifier pour un poste.

- Achèvement ou amorce de 17 concours de promotion ou de recrutement, outre les concours réservés, dont 5 visent à pourvoir des postes de cadres supérieurs. Quelque 18 dossiers de promotion sans concours ont été ouverts ou réglés. De tels dossiers requièrent l'élaboration d'outils de sélection et l'encadrement de comités.

- Sensibilisation des représentants du Conseil du trésor, dans le dossier de la révision de la classification de la fonction publique, à la réalité de certaines catégories d'emplois dans des secteurs particuliers telles les télécommunications, l'identité judiciaire et la surveillance électronique.

- Début d'une analyse de la structure d'encadrement policier dans les unités de surveillance du territoire et des enquêtes. Cette analyse a pour but de dégager des scénarios de restructuration répondant plus efficacement aux exigences opérationnelles et aux besoins d'encadrement des policiers sur le terrain.

Relations de travail

- Renouvellement du contrat de travail des membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

- Mise en place d'un nouveau programme de relogement ayant débuté le 1^{er} mars 2001.

« Bench marking »

- Comparaison des processus en gestion des ressources humaines avec la Police provinciale de l'Ontario (OPP) et avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

- Participation à un colloque sur la formation tenu en Hollande avec l'Association européenne des collèges de police.

- Mission en Écosse et en Angleterre sur les nouvelles technologies éducatives et la formation continue des policiers et des gestionnaires.

EFFECTIFS

Ressources policières et civiles

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
➤ Policiers	3 828	3 717	3 753	3 733	3 817
➤ Civils permanents	1 107	1 034	1 091	1 131	1 164
➤ Civils occasionnels	121	195	292	406	562
Total	5 056	4 946	5 136	5 270	5 543
➤ Jours/personnes de formation	13 220*	29 324*	41 054*	36 788*	39 979
➤ Dépenses de formation (excluant les salaires)	nd	4,3 M\$*	4,4 M\$*	4,3 M\$*	3,9 M\$

*données, à titre informatif seulement, en fonction d'une année civile et non pour l'année financière gouvernementale.

Mouvements du personnel policier et civil

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
➤ Retraite : policiers	328	269	172	144	160
➤ Retraite : civils réguliers	56	75	1	2	18
Total	384	344	173	146	178
➤ Recrutement : policiers	86	16	178	161	200
➤ Recrutement : civils réguliers	0	0	19	21	62
Total	86	16	197	182	262

Répartition du personnel policier et civil régulier par district

	1996-1997		1997-1998		1998-1999		1999-2000		2000-2001	
	POLICIER	CIVIL								
➤ Bas-St-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	330	63	335	59	367	62	352	61	364	63
➤ Saguenay - Lac-Saint-Jean	145	30	137	29	174	33	178	35	193	37
➤ Québec	486	120	494	103	524	113	540	110	543	110
➤ Mauricie - Centre-du-Québec	268	53	264	45	284	47	285	50	299	50
➤ Estrie	214	49	217	44	225	41	232	44	241	41
➤ Montréal - Laval - Laurentides - Lanaudière	789	163	800	137	367	81	379	75	371	72
➤ Outaouais	244	46	233	42	240	44	239	48	242	46
➤ Abitibi - Témiscamingue - Nord-du-Québec	228	41	228	40	221	41	214	42	231	42
➤ Côte-Nord	134	26	143	22	135	25	130	29	128	28
➤ Montérégie	990	516	866	513	876	544	839	575	853	615
Total	3 828	1 107	3 717	1 034	3 753	1 091	3 733	1 131	3 817	1 164

EFFECTIFS

Répartition du personnel régulier en place

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
POLICIER					
➤ Directeur général	1	1	1	1	1
➤ Directeur général adjoint	3	3	3	5	5
➤ Inspecteur-chef	18	25	20	18	19
➤ Inspecteur	25	23	31	31	39
➤ Capitaine	45	77	68	68	71
➤ Lieutenant	56				
➤ Sergent	269	255	268	283	280
➤ Caporal	393	356	399	405	398
➤ Agent et agent auxiliaire	3 018	2 977	2 963	2 922	3 004
Total	3 828	3 717	3 753	3 733	3 817

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
CIVIL					
➤ Cadre supérieur	10	14	16	17	18
➤ Cadre intermédiaire	13	12	21	24	24
➤ Professionnel	110	116	129	141	178
➤ Technicien	141	137	152	164	165
➤ Personnel de bureau	808	731	750	761	755
➤ Ouvrier	25	24	23	24	24
Total	1 107	1 034	1 091	1 131	1 164

Principales attributions du personnel policier

	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
➤ PATROUILLE (patrouilleur, chef d'équipe, chargé de relève, motard, patrouilleur auxiliaire)	1 976	2 009	2 070	2 043	2 134
➤ ENQUÊTE (enquêteur de poste, responsable d'équipe, analyste, préposé à la cueillette d'information)	827	672	603	625	611
➤ SOUTIEN OPÉRATIONNEL (plongeur, technicien en explosifs, maître-chien, groupe d'intervention)	316	310	336	343	349
➤ SOUTIEN ADMINISTRATIF (agent de liaison, agent de service, vérificateur, enquêteur spécialisé, contrôleur de la qualité)	115	108	116	98	106
➤ GESTION (directeur de poste et adjoint, responsable d'escouade et adjoint, responsable de bureau, responsable de division, responsable de service)	474	518	531	542	534
➤ AUTRES (préposé aux permis, inspecteur en explosifs, agent des relations communautaires autochtones, instructeur à l'École nationale de police du Québec, libéré pour études, libéré pour activités syndicales)	120	100	97	82	83
Total	3 828	3 717	3 753	3 733	3 817

Surveillance du territoire

SOUTIEN À LA GENDARMERIE

En 2000-2001, la Direction du soutien à la gendarmerie a poursuivi son travail de coordination concernant les demandes qui provenaient des districts et des postes dans les MRC. Cette direction est en quelque sorte un « guichet unique » pour le personnel qui assure les services directs aux citoyens. La direction appuie les policiers afin qu'ils soient en mesure de fournir aux citoyens du Québec des services d'une qualité optimale. À cette fin, elle met en place des programmes de formation, de perfectionnement, de prévention et de mise à niveau des connaissances.

La Direction, en collaboration avec une équipe intersectorielle, a aussi travaillé à la préparation de la première déclaration de services aux citoyens (DSC) qui s'inscrit parmi les mesures prises par le gouvernement du Québec pour améliorer la qualité des services rendus aux citoyens. Le directeur général adjoint de la Grande fonction de la surveillance du territoire a coordonné l'élaboration de la déclaration de service aux citoyens.

La direction se compose du Service de la sécurité routière, du Service des relations communautaires et du Service de l'analyse conseil. Elle répond aussi, de concert avec les instances locales et régionales de la Sûreté du Québec, aux besoins exprimés, notamment par les comités de sécurité publique.

Sécurité routière

Les interventions qui concernent la sécurité routière incluent notamment les constats d'infraction au Code de la sécurité routière, les avis de vérification technique et mécanique ainsi que les infractions reliées au Code criminel. En 2000-2001, il y a eu 277 130 interventions

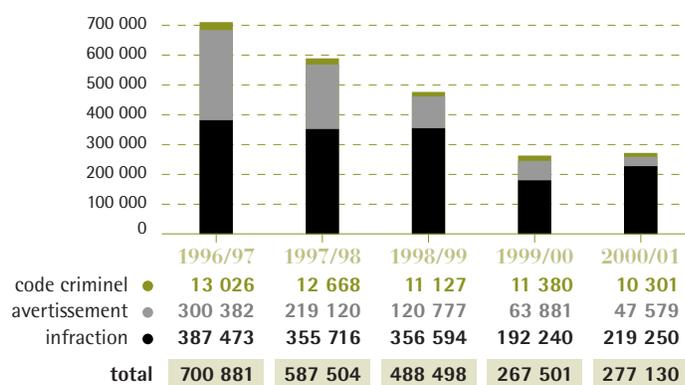
Répartition détaillée des interventions en sécurité routière

	1999-2000	2000-2001
➤ Constats d'infraction provinciaux	131 288	180 355
➤ Constats d'infraction municipaux	60 952	38 895
➤ Avis de vérification technique	61 756	45 712
➤ Avis de vérification mécanique	2 125	1 867
➤ Conduite dangereuse	444	515
➤ Capacités affaiblies	7 341	6 002
➤ Délits de fuite	3 595	3 784
Total	267 501	277 130

sur les réseaux routiers. Il s'agit d'une hausse de 3,6 % comparativement à l'année dernière. Cet écart s'explique par un retour à la normale dans les relations de travail à compter de septembre 2000 ainsi que par l'effet des programmes de sensibilisation destinés au public et qui traitent de la question de leur sécurité sur le réseau routier.

Au chapitre des constats d'infraction au Code de la sécurité routière, en plus des 2111 constats dressés en vertu de la Loi sur les véhicules hors-route, 219 250 constats ont été émis, soit une hausse de 14,1 % en comparaison à l'année précédente. De ce nombre, les infractions concernant la vitesse arrivent au premier rang des interventions avec 70,2 %, soit une hausse de 6,8 % en comparaison avec l'année dernière. Les infractions liées au port de la ceinture de sécurité viennent au deuxième rang dans une proportion de 5,0 %, soit une baisse de 0,3 % comparativement à l'année précédente. Les émissions d'avis de vérification technique et mécanique sont au nombre de 47 579, soit 45 712 avis de vérification technique et 1 867 avis de vérification mécanique. Au total, une baisse de 25,5 % a été observée.

Évolution des interventions en sécurité routière



En 2000-2001, 10 301 infractions criminelles reliées à la conduite automobile ont été enregistrées, soit une diminution de 9,5 % comparativement à l'année dernière. Ainsi, les policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus 6002 fois auprès de conducteurs dont la capacité de conduire était affaiblie par l'alcool ou la drogue, soit 18,2 % de moins qu'en 1999, 3784 fois dans les cas de délit de fuite et 515 fois pour conduite dangereuse. Parmi ces infractions, la conduite avec les capacités affaiblies figure, après la vitesse, au deuxième rang des facteurs les plus fréquemment associés aux collisions causant la mort.

Collisions

En 2000-2001, 57 807 collisions ont été dénombrées et ont fait l'objet d'une enquête, ce qui représente une hausse de 5,2 % comparativement à l'année précédente. Cette augmentation est notable, particulièrement dans les cas de collisions avec blessés, au nombre de 12 340, soit une hausse de 15,7 %. Le nombre de collisions mortelles est passé de 477 à 463, soit une baisse de 2,9 %. Le nombre de collisions ayant causé des dommages matériels a augmenté de 2,8 %, passant de 43 780 à 45 004. Durant l'année, plus de 250 collisions ont fait l'objet d'enquêtes et d'analyses approfondies par les experts en collisions.

Activités et programmes en matière de sécurité routière

La refonte du Code de la sécurité routière, sous la coordination de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) depuis 1994, s'est poursuivie cette année encore. Le Service de la sécurité routière collabore à plusieurs comités en regard de cette révision.

Au cours de l'année 2000-2001, le Service de la sécurité routière

a participé activement à plusieurs projets visant à rendre encore plus sécuritaires les réseaux routiers sous sa surveillance. En association avec la SAAQ, il participe aux programmes d'application sélective en matière de sécurité routière qui portent, entre autres, sur le contrôle de la vitesse et de l'alcool au volant et sur la circulation des véhicules lourds, ainsi qu'aux programmes visant à promouvoir l'utilisation judicieuse des sièges d'auto pour enfants et la sécurité à bicyclette.

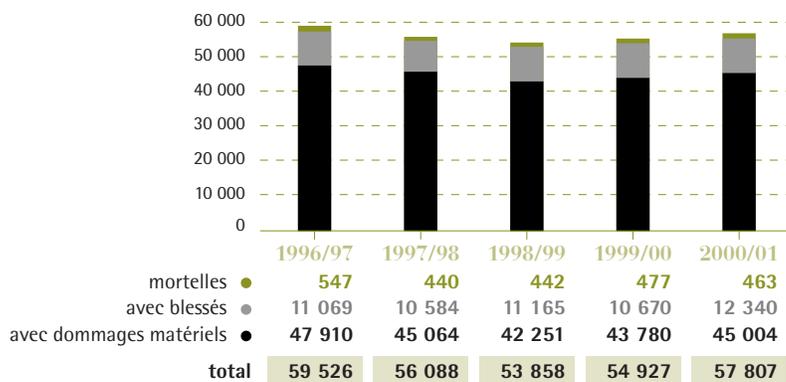
► **LE TRANSPORT ROUTIER ET LES VÉHICULES LOURDS** : à la Table de concertation gouvernement / industrie sur la sécurité des véhicules lourds, une étude sur la révision du processus concernant les véhicules lourds impliqués dans une collision mortelle a été amorcée en 2000-2001. De plus, un guide d'application du Code de la sécurité routière pour les véhicules lourds, développé par le Service de la sécurité routière, est distribué à tous les patrouilleurs de la Sûreté du Québec.

► **CHANTIERS DE CONSTRUCTION** : avec le ministère des Transports, le Service de la sécurité routière participe au Comité sur la sécurité routière dans les chantiers de construction.

► **L'OPÉRATION VOLANT** : mise sur pied en septembre 2000, cette opération qui ciblait les autoroutes s'est étendue au cours de l'année à l'ensemble du réseau routier. Elle a pour objectifs une étroite collaboration avec les contrôleurs routiers, un renforcement du contrôle de la vitesse des automobilistes et des conducteurs de véhicules lourds et une intensification du repérage des conducteurs dont les capacités sont affaiblies. Cette opération s'effectue à des périodes précises dans tous les districts de la Sûreté du Québec.

► **ÉQUIPEMENTS** : le Service de la sécurité routière a acheté cette année des appareils d'étude de circulation à laser, des cinémomètres à laser, des

Évolution des collisions dans le domaine de la sécurité routière



véhicules semi-identifiés, des panneaux à messages variables, des caméras pour les autopatrouilles, des caméras pour les salles d'alcootest ainsi qu'un nouvel éthylomètre, l'Alcosensor IV RBT IV. Durant l'année, un projet pilote a été amorcé afin d'évaluer l'utilisation de caméras dans six véhicules de patrouille et dans les salles d'alcootest de trois postes de police.

► **VÉHICULES HORS-ROUTE** : au cours de l'année, la Sûreté du Québec a mis sur pied une l'Opération motoneiges afin de raffermir sa présence sur les sentiers. Ainsi, le Service de la sécurité routière a ajouté deux motoneiges dans le district du Saguenay - Lac-Saint-Jean et formé des motoneigistes spécialisés affectés aux unités de sécurité routière et aux MRC.

● *Application des règlements municipaux*

À la suite de la signature d'ententes avec les MRC, la Sûreté du Québec, par l'intermédiaire de ses postes, assure dorénavant l'application des règlements municipaux et du Code de la sécurité routière dans les localités qui font partie de ces MRC. En 2000-2001, les policiers de la Sûreté du Québec ont émis près de 70 645 constats d'infraction relativement à des infractions diverses concernant la sécurité routière, le maintien de la paix, du bon ordre et de la sécurité publique en milieu municipal.

Relations avec la communauté

Dans les MRC qu'elle dessert, la Sûreté du Québec maintient son engagement de veiller à la sécurité publique selon le modèle de police de proximité. Des comités de sécurité publique, composés de représentants municipaux et de dirigeants locaux de la Sûreté du Québec, établissent désormais les priorités dans les interventions policières.

En 2000-2001, la consolidation des activités de prévention a permis de mieux répondre aux besoins exprimés par les citoyens des MRC desservies par la Sûreté du Québec. Ces activités, diffusées dans le grand public lors de

rencontres et de séances d'information, visent plus particulièrement les jeunes, les aînés et les élèves du primaire et du secondaire.

Dans le but d'améliorer la qualité du service à la clientèle, le mode de réponse aux appels des citoyens a été révisé. Ce nouveau mode de réponse vise principalement à réduire le temps de déplacement des policiers afin qu'ils puissent davantage se consacrer à des activités de prévention, de sécurité routière et de résolution de problèmes locaux. Dans les cas où il n'y a ni suspect ni indice pouvant être recueilli par un policier, on peut donner suite aux appels des citoyens par téléphone, de façon tout aussi efficace.

Il y a plusieurs avantages à cette nouvelle façon de faire :

- un meilleur délai de réponse lorsqu'une intervention policière urgente est nécessaire ;
- une plus grande disponibilité des policiers pour résoudre des problèmes de sécurité publique identifiés par la population ;
- une présence plus assidue de la Sûreté du Québec dans les municipalités desservies ;
- des activités préventives accrues et adaptées aux réalités locales.

● *Programme de prévention*

Afin de répondre à des demandes de la communauté, la Sûreté du Québec a poursuivi l'implantation de ses programmes de prévention :

- *Cool pour vrai !*, un programme destiné aux adolescents qui traite des problématiques telles que la drogue, la violence et les méfaits.
- *Vieillir en liberté, en toute Sûreté*, trousse de prévention à l'intention des aînés qui porte sur les abus, la victimisation criminelle, les blessures et les interventions lors de situations d'urgence.
- *Je réfléchis avant d'agir !*, un programme à l'intention des élèves du primaire traitant de sujets tels que, la prudence envers les inconnus,

l'Halloween, le taxage, la sécurité routière, l'alcool et les drogues.

► *Prudence sur le net !*, un dépliant concernant la prévention des problèmes qui peuvent survenir en naviguant sur Internet.



Le nouveau cinémomètre à laser de la Sûreté du Québec.

Par ailleurs, afin de maintenir et de créer des liens avec les nations autochtones, les services de police autochtones et les différents partenaires, plusieurs rencontres d'information et de formation ont eu lieu tout au cours de l'année. Des représentants de plus de 40 communautés ont été rencontrés. Au début de l'an 2000, un nouveau programme de prévention a été conçu à l'intention des jeunes des communautés autochtones du Québec et implanté dans une douzaine de communautés jusqu'à présent. Ce programme, *Vivre fièrement*, traite de la prévention en matière de consommation de drogues et d'inhalation de produits toxiques. Il s'agit d'un outil adaptable aux différentes situations rencontrées et il est fondé sur l'approche stratégique en résolution de problèmes.

PROTECTION DU TERRITOIRE

De par son mandat, la Direction de la protection du territoire (DPT) est responsable, entre autres, des opérations spéciales et extraordinaires menées notamment à la suite de catastrophes écologiques, de conflits sociaux ou lors d'événements spéciaux. En ce qui a trait à ce dernier point, le 3^e Sommet des Amériques constitue un exemple marquant pour l'année 2000-2001. En fait, en impliquant le déploiement de quelque 2760 employés policiers et civils, l'opération planifiée en prévision de cet événement représente la plus importante opération de l'histoire de la Sûreté du Québec.

Pendant l'automne 2000, parallèlement à la planification des mesures de sécurité pour le 3^e Sommet des Amériques, la DPT a également dirigé, conjointement avec le Service de police de la communauté urbaine de Montréal, une autre opération majeure reliée au conflit des camionneurs dans le secteur du transport intermodal.

En outre, la gestion des deux unités d'urgence permanentes, auxquelles sont rattachés les policiers des pelotons d'intervention de même que les différents spécialistes (maîtres-chiens, plongeurs, techniciens en explosifs),

représente une activité importante de la DPT. On a fait appel à ces deux unités dans 189 dossiers pour des interventions conjointes concernant leurs missions premières (maintien de l'ordre, recherche et sauvetage, désastre, soutien tactique lors de prise d'otage). Ces dossiers ont nécessité la mise en œuvre de 720 missions premières.

La DPT est également responsable des missions hélicoptérées de la Sûreté du Québec. Dans le but de mieux répondre à l'ensemble de ses missions, la DPT a poursuivi ses études, ses analyses et ses démarches pour moderniser ses appareils. Ces efforts ont d'ailleurs conduit la Sûreté du Québec, par l'intermédiaire du Service aérien gouvernemental, à acquérir un Bell 412 EP, un nouvel hélicoptère offrant une plus grande capacité de levage et une autonomie supérieure. L'appareil est muni de la technologie et de tous les équipements techniques nécessaires à la réalisation des missions. Au cours de la dernière année, la Sûreté du Québec a accompli 246 missions hélicoptérées. Trente-cinq pour cent (35 %) des missions se rapportent aux activités normales de la DPT (recherche et sauvetage, maintien de l'ordre), 49 % sont liées à une demande d'assistance pour des dossiers criminels et, finalement, 16 % concernent les volets de la formation, de l'entretien et des relations communautaires.

En tant qu'autorité mandatée par le ministre de la Sécurité publique, la DPT assure aussi la coordination provinciale des bénévoles qui œuvrent dans le domaine de la recherche et du sauvetage. À cet effet, de multiples rencontres s'inscrivant dans un vaste processus de consultation ont permis de développer une structure administrative et opérationnelle et, de surcroît, elles ont donné lieu à une révision complète des moyens de communication fournis aux bénévoles.

Enfin, la DPT a la responsabilité de coordonner les missions dévolues à la Sûreté du Québec dans le Plan national de sécurité civile,

c'est-à-dire les missions touchant la sécurité, l'évacuation massive et la réintégration en cas de sinistres. La DPT intervient aussi activement lors des missions dévolues aux autres ministères et organismes.



Le nouvel hélicoptère, le Bell 412 EP.

Enquêtes criminelles

La Sûreté du Québec a résolument décidé de s'engager dans la voie de l'actualisation et de la modernisation des diverses méthodes, techniques et pratiques en enquêtes criminelles, de même qu'au niveau de l'encadrement des diverses activités associées. Ces efforts se sont caractérisés par la création, au sein du Service conseil, d'une équipe exclusivement dédiée au développement et à l'implantation d'une multitude de projets liés au renouvellement des enquêtes criminelles dont plusieurs ont un caractère technologique.

De plus, la Grande fonction des enquêtes criminelles a privilégié l'embauche de finissants universitaires et de personnes ayant des expertises complémentaires au sein de ses unités d'enquête, permettant ainsi d'enrichir et de diversifier ses expériences et expertises.

Parallèlement à ces activités, les opérations d'enquêtes criminelles dans les domaines du renseignement criminel, des crimes majeurs, du crime organisé et des services de soutien en enquête se sont poursuivies.

CRIMES RAPPORTÉS ET RÉSOLUS

En 2000-2001, exclusivement sur les territoires desservis par la Sûreté du Québec, sans compter les interventions qui ont été faites pour porter assistance aux services de police municipaux sur leur territoire, 53 289 infractions réelles ont été constatées ou ont fait l'objet d'une enquête. Cela représente une baisse de 1,2 % comparativement à 1999-2000. Le taux de solution global s'établit à 35 %, un recul de trois points de pourcentage comparativement à 1999-2000.

ENQUÊTES SUR LES CRIMES MAJEURS

Crimes contre la personne

La catégorie des crimes contre la personne regroupe les meurtres, les tentatives de meurtres, les infractions d'ordre sexuel, les vols qualifiés, les voies de fait et les autres actes de violence. Pour la période 2000-2001, les 8638 infractions de cette catégorie constituent 16 % de la criminalité rapportée, soit une diminution de 0,7 % comparativement à l'année précédente. Le taux de résolution des crimes contre la personne atteint 89,9 %.

Crimes contre la propriété

Les incendies criminels, les introductions par effraction, les vols de véhicules, les vols simples, le recel, la fraude et les méfaits entrent dans la catégorie des crimes contre la propriété. Approximativement 76 % des infractions sont des délits contre la propriété. On en a dénombré 40 640 en 2000-2001, soit une baisse de 1,1 % en comparaison avec l'année précédente. Le taux global de résolution en matière de crimes contre la propriété est de 18,5 %, un recul de deux points de pourcentage. Les introductions par effraction, au nombre de 14 038, représentent 35 % des crimes contre la propriété et sont en baisse de 4,3 %. On a par ailleurs dénombré 5753 vols de véhicules, soit 16,4 % de plus que l'année précédente. Le nombre de fraudes s'élève à 1540 en 2000-2001 alors qu'on en avait dénombré 1629 en 1999-2000. On note donc une baisse de 5,5 % comparativement à 1999-2000.

Autres crimes

Cette catégorie comprend notamment la prostitution, les jeux et les paris, de même que les infractions concernant les armes offensives. Ces crimes, au nombre de 4011, ont diminué de 3,6 % et 85 % de ceux-ci ont été résolus.

Infractions à certaines lois provinciales et fédérales

En 2000-2001, 1426 infractions aux statuts provinciaux et fédéraux ont été constatées : elles étaient au nombre de 1896 en 1999-2000, ce qui représente une baisse de 24,8 %.

Interventions en milieu desservi par un service de police municipal et services spécialisés

La Sûreté du Québec collabore avec les forces de police municipales et leur offre des services professionnels de soutien.

Au cours de l'année 2000-2001, la Sûreté du Québec est intervenue en milieu desservi par un service de police municipal dans le traitement de 4651 dossiers d'enquête. Cela représente une baisse de 5,5 % en comparaison à 1999-2000. Cette diminution s'explique notamment par la réorganisation policière au Québec, qui a favorisé une plus grande prise en charge des enquêtes criminelles par les services de police

municipaux, en particulier en ce qui concerne les crimes liés au service de base, tels que, les introductions par effraction, les vols simples et les vols de véhicules. Le taux de résolution des crimes contre la personne s'élève à 88,6 % et celui des crimes contre la propriété, à 34,9 %. Le taux global de résolution des crimes pour lesquels la Sûreté a porté assistance à un service de police municipal atteint 67,1 %.

La Sûreté du Québec est de plus intervenue dans le traitement de 645 dossiers relativement à l'application de différentes autres lois ; le taux de résolution global s'élève à 65,1 %.

LUTTE AU CRIME ORGANISÉ

La Direction de la lutte au crime organisé (DLCO) travaille en étroite collaboration avec d'autres services policiers et organismes voués à renforcer la lutte contre divers types de criminalité par des actions structurées et concertées. Elle assume notamment la coordination provinciale des six escouades régionales mixtes (ERM), du Service des enquêtes sur le crime organisé (SECO) et exerce un lien fonctionnel auprès des 11 escouades du crime organisé (ECO) dans les districts. Ces unités ont le mandat d'intensifier la lutte contre le crime organisé, particulièrement à l'endroit des groupes de motards criminels.

En 2000-2001, les ERM ont procédé à 264 arrestations qui concernaient 80 dossiers, à des saisies de drogues évaluées à 2,8 millions de dollars sur le marché ainsi qu'à la saisie de 197 armes illégales.

L'opération Printemps 2001 a été l'aboutissement de quatre projets d'enquête menés par les escouades régionales mixtes. Cette opération visait à déstabiliser l'organisation du groupe de motards criminels, les Hells Angels. Le 28 mars 2001, 141 arrestations et 254 perquisitions simultanées ont été effectuées sur l'ensemble du territoire québécois. L'opération Printemps 2001 a permis de saisir ou de bloquer des sommes d'argent et des biens pour un total de 17,7 millions de dollars.

L'opération Printemps 2001, coordonnée par le Service des enquêtes et des projets conjoints de la Sûreté du Québec, a nécessité l'intervention de près de 2000 policiers provenant de 35 services de police du Québec.

Le SECO est responsable, entre autres, des enquêtes sur les produits de la criminalité. Durant l'année, il a procédé à des blocages et à des confiscations pour un montant global de 24,7 millions de dollars, soit 22,2 millions pour les produits de la criminalité et 2,5 millions pour des biens obtenus par infraction.

La Sûreté du Québec a maintenu ses efforts de lutte contre la drogue en privilégiant les opérations conjointes avec d'autres services de police. Ces actions se sont traduites par des saisies d'une valeur globale de plus de 725 millions de dollars. En 2000-2001, la Sûreté du Québec a dénombré 3737 infractions en matière de drogues et autres substances, une augmentation de 2,5 % comparativement à 1999-2000 où on en comptait 3643. Au cours de l'année, la Sûreté du Québec a traité, en collaboration avec d'autres services de police, 1532 dossiers d'enquête dans ce domaine sur le territoire du Québec.

Interventions techniques de la Sûreté du Québec sur le territoire des services de police municipaux (SPM) et sur son territoire

	SPM	SQ	TOTAL
➤ Polygraphie (dossiers)*	100	103	203
➤ Hypnose (sessions)*	13	10	23
➤ Analyse de déclaration*	96	49	145
➤ Groupe d'intervention*	50	236	286
➤ Enquêtes – incendies	23	21	44
➤ Scènes – incendies	41	29	70
➤ Scènes de crimes	4 206	5 226	9 432
➤ Empreintes digitales*	23 183	15 006	38 189
➤ Laboratoire de photographies (photographies imprimées)*	27 569	500 347	527 916
➤ Enquêtes – collisions (rapport)	60	190	250
➤ Équipes cynophiles	129	344	473
➤ Techniciens en explosifs (missions)	91	489	580
➤ Plongeurs (missions)	38	153	191
➤ Équipe nautique (missions)			273

* Statistiques pour l'année 2000

En 2000, la Sûreté du Québec a ouvert 122 dossiers d'enquête portant sur la distribution de matériel pornographique juvénile par Internet dont 60 ont été traités pour porter assistance à Interpol. La Sûreté du Québec participe au programme national du Service canadien de renseignements criminels (SCRC) voué à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Dans ce contexte, elle collabore avec les organisations qui mènent des enquêtes à l'échelle nationale et internationale.

Les enquêteurs des 13 escouades spécialisées réparties sur le territoire québécois assurent la coordination de programmes d'intervention pour la DLCO, tels que le Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS) qui vise à contrer le trafic de drogues, la violence et le taxage dans les écoles et le programme CISAILLE dont l'objectif est de lutter contre l'expansion de la production de marijuana sur le territoire québécois. La Sûreté du Québec participe activement au programme « Action concertée pour contrer les économies souterraines » (ACCES) axé sur la répression en matière de fabrication et de distribution de produits illicites dans les établissements qui ont un permis d'alcool. Les objectifs de ce programme sont de préserver la sécurité et la santé publiques ainsi que la récupération de tous les revenus dus au gouvernement.

SERVICES DE SOUTIEN AUX ENQUÊTES

La Sûreté du Québec travaille conjointement avec les unités internes d'enquêtes spécialisées et avec les services de police municipaux. Elle offre divers services de soutien. À cet égard, elle dispose de personnel formé et compétent et d'équipements technologiques de pointe.

La présente année a été particulièrement marquée par la mise en place d'une nouvelle équipe de soutien technologique.

Les services de surveillance électronique offerts ont été réévalués et une démarche a été entreprise afin de moderniser le système. Des services de surveillance nécessitant la présence d'enquêteurs sur les lieux ont été requis lors de 1200 missions, tant dans les grands centres que dans les districts. Les services de l'identité judiciaire ont, quant à eux, été requis lors de 9432 événements. De ce nombre, 5226 concernent les dossiers

traités par la Sûreté du Québec et 4206 par les services de police municipaux. Plus de 2787 expertises en laboratoire ont été réalisées.

Enfin, il importe de mentionner qu'à la suite de l'enquête menée sur le meurtre du curé de Bonaventure, les services de police du Québec se sont vu décerner le trophée « Hit of the year Award 2000 » pour avoir réussi à identifier le meurtrier. Cette reconnaissance souligne le partenariat qui existe entre les organisations policières du Québec et de l'Ontario.

RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

La Direction des renseignements criminels est responsable des politiques et des programmes visant à recueillir des renseignements stratégiques et tactiques sur des personnes, des événements, des organismes et des situations qui contribuent ou risquent de contribuer à toute forme d'activités criminelles sur l'ensemble du territoire du Québec.

Elle coordonne de plus les activités des unités régionales de renseignements criminels. À titre de gestionnaire de la banque informatisée de renseignements criminels, la direction encourage l'échange et le partage de l'information. À cette fin, elle forme, conseille et soutient les unités de la Sûreté du Québec et les organisations policières participantes.

Les services qui composent cette direction se partagent la cueillette, l'analyse et la documentation qui ont trait à l'information criminelle et à la protection des témoins.

En 2000-2001, les activités liées à la cueillette et l'analyse de renseignements se sont poursuivies conformément aux activités de l'Unité conjointe de renseignement qui apporte son soutien aux escouades régionales mixtes.

La Direction des renseignements criminels est aussi responsable des appels téléphoniques reçus au 1-800-659-GANG et du programme INFO-CRIME. Durant l'année, plus de 1200 appels ont été traités. Toutefois, la lutte au crime organisé demeure la principale préoccupation de la direction.



Technicien à la recherche d'indices sur une scène de crime.

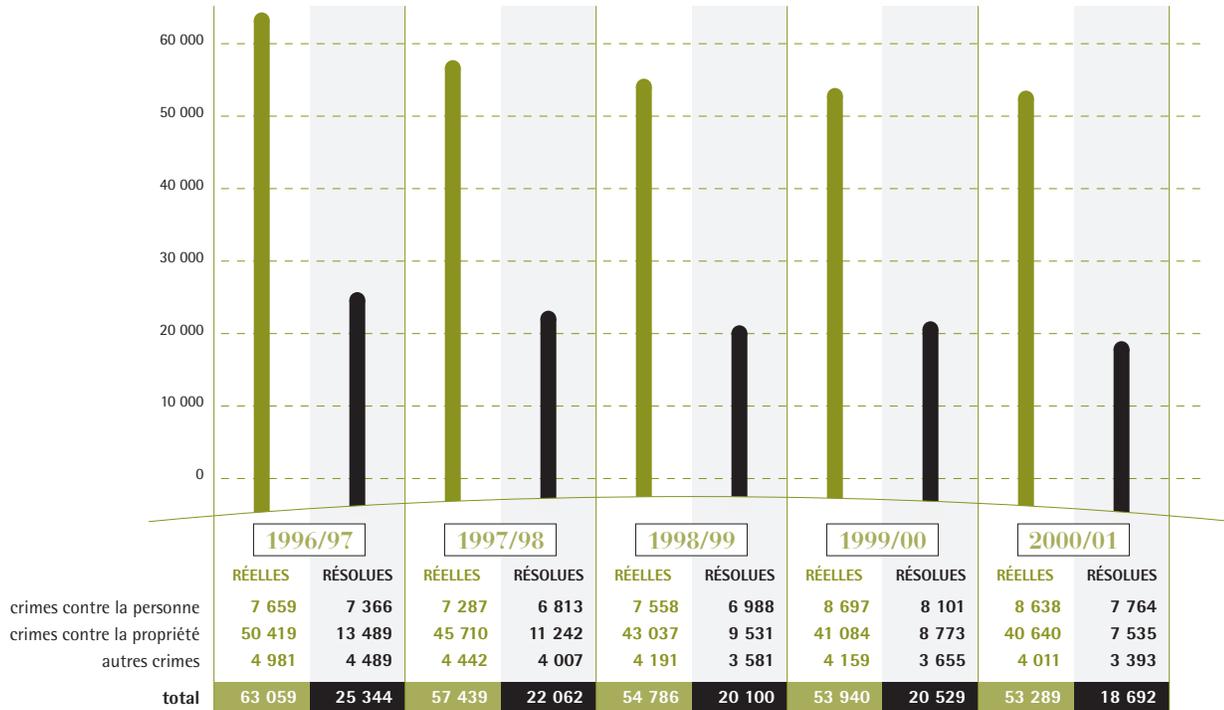


Policiers d'une escouade du crime organisé lors d'une saisie de plants de marijuana.

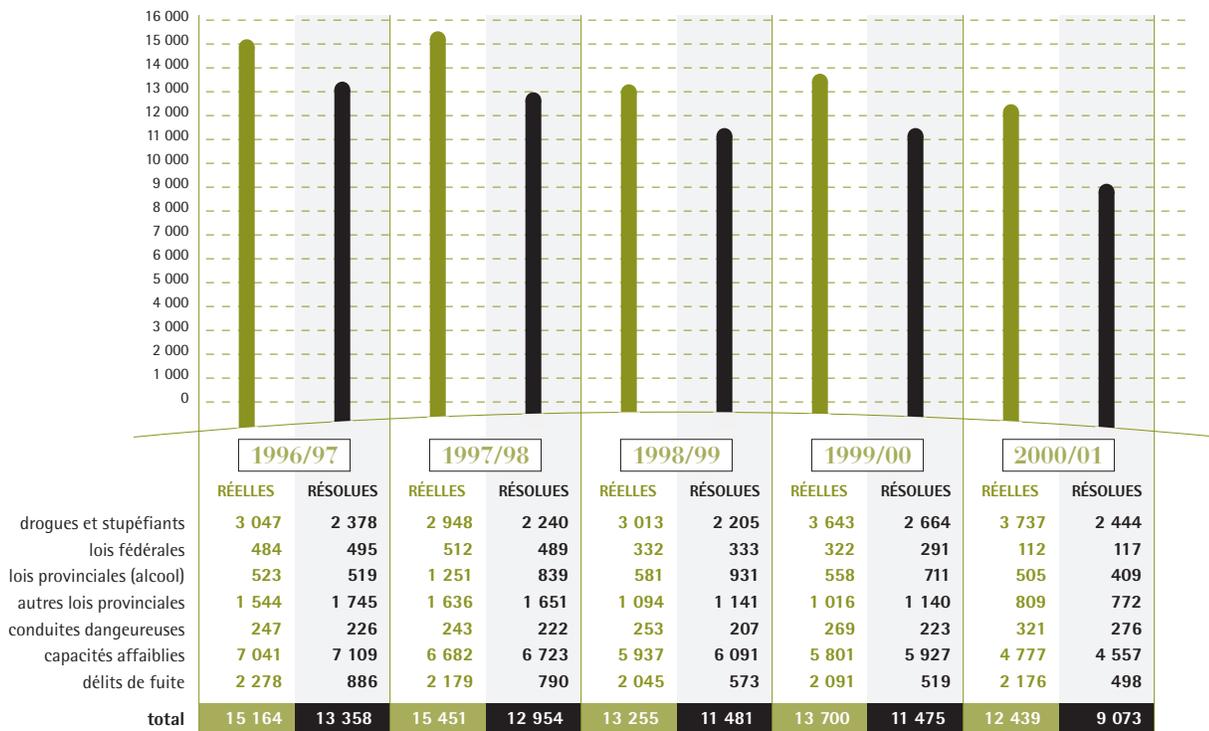


Technicien en scène de crime qui effectue un prélèvement d'ADN.

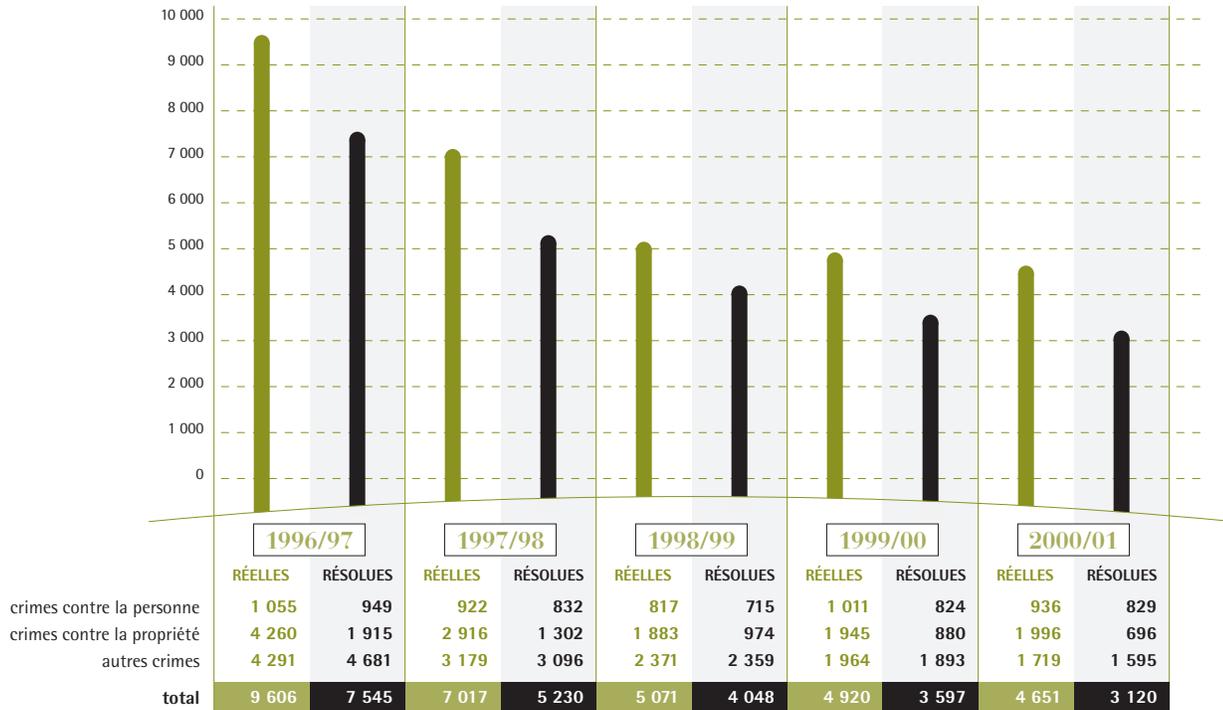
Évolution des interventions de la Sûreté du Québec - Enquêtes criminelles



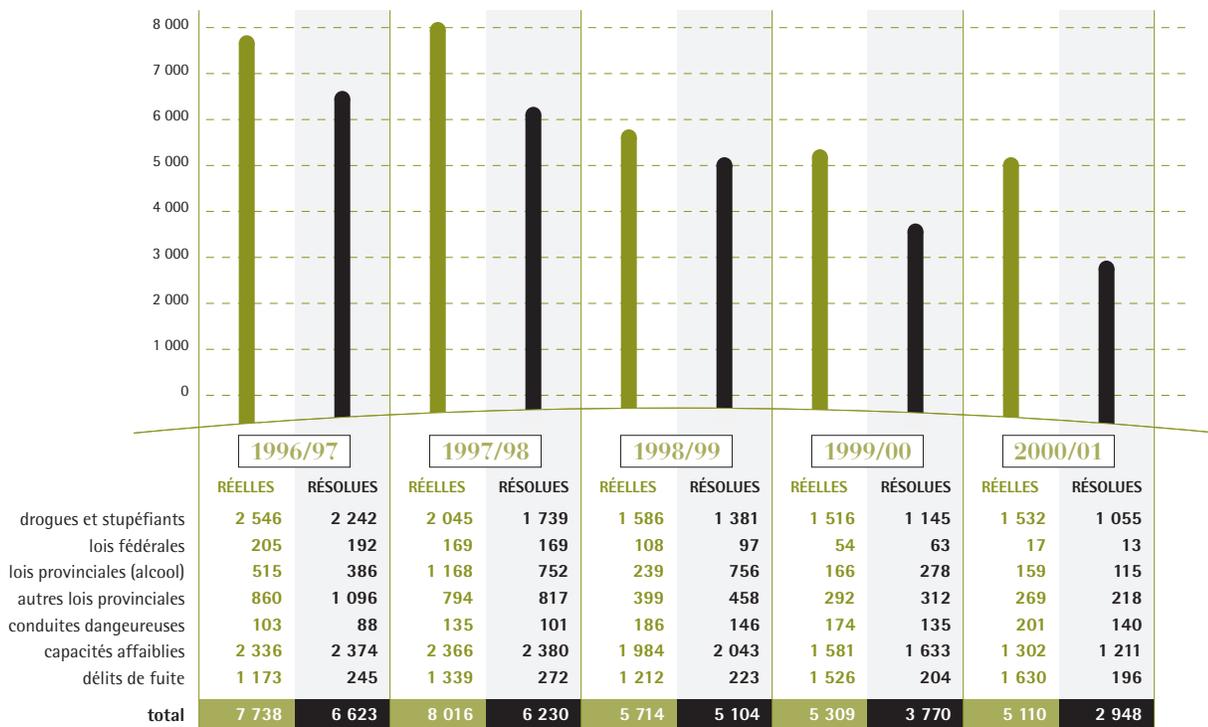
Autres lois



Évolution des interventions dans les milieux desservis par un service de police municipal – Enquêtes criminelles



Autres lois



Soutien opérationnel

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La Direction des technologies de l'information (DTI) a poursuivi ses efforts de modernisation technologique. Ainsi, le nombre de micro-ordinateurs mis à la disposition du personnel de la Sûreté du Québec a doublé, le courrier électronique est maintenant accessible à l'ensemble du personnel et un projet pilote d'intranet vient d'être lancé. Une demande a également été faite au Conseil du trésor en vue de doubler la vitesse des liens du réseau de télécommunications informatiques.

Avant d'implanter de nouvelles applications de gestion policière, il était nécessaire d'assurer la sécurité et la confidentialité des informations détenues par la Sûreté du Québec. C'est ainsi qu'une architecture de sécurité et de confidentialité des informations a été créée. Au cours de la prochaine année, elle fera l'objet d'un projet, d'une durée de 30 mois, nécessitant d'importants investissements afin de renforcer la sécurité dans un milieu de plus en plus ouvert sur le monde de l'Internet.

Un système permettant de faire le suivi de la formation a été développé pour la Direction du développement et de la formation. En conséquence, de nouvelles données sur les effectifs pourront être graduellement consultées par les gestionnaires de la Sûreté du Québec qui en ont l'autorisation.

L'acquisition de produits Oracle permettra à la Sûreté de développer des applications fiables, appropriées à la nouvelle infrastructure technologique mise en place; déjà, certains systèmes sont en cours de développement.

Des produits, notamment comme Livelink, destinés à la gestion électronique des documents, ont été acquis et commencent à être introduits dans le système informatique. Non seulement ces produits permettent de faire de substantielles économies d'espace, mais ils rendent aussi la recherche d'information plus rapide et plus efficace. Évidemment, ces changements sont assortis d'un plan de formation du personnel.

Les travaux préliminaires pour moderniser les applications de gestion policière sont amorcés. Ainsi, un nouveau système de renseignement criminel a été acquis et sera mis en opération au cours de la prochaine année. D'autres applications touchant la Surveillance du territoire et les Enquêtes criminelles sont ciblées; les travaux d'identification des besoins sont en cours.

Les efforts déployés ces dernières années pour moderniser l'infrastructure et développer de nouvelles applications de gestion policière placent la Sûreté du Québec à l'avant-garde dans ce domaine.

INFORMATIONS CORPORATIVES

Le Service de l'organisation et des méthodes a poursuivi sa refonte des politiques de gestion amorcée en 1997. Entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 mars 2001, 15 politiques de gestion ont été modifiées, 8 nouvelles politiques ont été publiées et 4 ont été annulées. Des 341 politiques à réviser au début de la réforme, 80 ont été modifiées, 24 nouvelles ont été publiées et 87 ont été annulées. Parmi les 278 politiques de gestion qui étaient en vigueur le 31 mars 2001, 159 doivent encore être modifiées et 15 autres sont en voie d'être annulées. De plus, 42 communiqués internes ont été publiés dans la dernière année.

La conception de formulaires électroniques s'est poursuivie durant la dernière année. En date du 31 mars 2001, 147 formulaires pouvaient être remplis à l'écran à l'aide des logiciels MS-Word et MS-Excel et 270 formulaires pouvaient être imprimés au moyen du logiciel Acrobat Reader afin d'être remplis à la main. En ce qui concerne les formulaires traditionnels, 50 ont été révisés ou conçus dans la dernière année. Parmi ceux-ci se trouvent le Constat d'infraction - national, le Constat d'infraction - municipalité, le nouveau Constat d'infraction - général (pour certaines infractions ne touchant pas la sécurité routière et les règlements municipaux), ceux concernant les droits en cas d'arrestation et le nouveau scellé pour les pièces à conviction.

Des efforts significatifs ont été faits dans un certain nombre de dossiers tels que le processus de rémunération des agents auxiliaires et le programme de reconnaissance au travail des employés.

En ce qui concerne la Division de la géomatique du Service des ressources informationnelles (SRI), elle a apporté son soutien, lors de différents mandats, à la Direction du soutien à la gendarmerie pour la production cartographique des territoires de postes et dans le dossier de la réorganisation de la carte policière, à la Direction de la protection du territoire (principalement pour le Sommet des Amériques) et au Service des enquêtes sur le crime organisé (marijuana).

Dans le domaine de la gestion documentaire, les principaux efforts ont porté sur la refonte du système de classement et de gestion des dossiers opérationnels classés des districts de Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière et de la Montérégie. Une importante mise à jour du calendrier de conservation des dossiers administratifs a été effectuée. Une infrastructure documentaire, dans le contexte du mandat d'implantation d'un système de gestion électronique des documents pour le Sommet des Amériques, a de plus été développée.

La Division des ressources documentaires a vu les demandes de renseignements augmenter de façon importante : les demandes de référence ont augmenté de 27 %, le nombre de prêts internes s'est accru de 42 % et celui des prêts entre bibliothèques de 29 %. Depuis mai 2000, cette division assume le parrainage du Centre de documentation de l'École nationale de police.

La Division de la statistique opérationnelle a procédé à la conception d'un mode de transfert de données hebdomadaire pour le Service de police de Laval, ainsi qu'à un transfert d'expertise au Service des crimes contre la personne pour le traitement des vols qualifiés. Elle a fait de nombreux autres développements, en plus de répondre à des requêtes spéciales concernant certaines affaires criminelles. Elle a également produit plus de 1500 rapports *ad hoc* sur les données opérationnelles.

ENQUÊTES ET RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ

La Direction des enquêtes et des renseignements de sécurité a suivi l'évolution de toutes les situations susceptibles de porter atteinte à la sécurité des institutions de l'État et à la paix sociale. Elle a aussi recueilli et traité des renseignements à l'occasion de nombreux événements pouvant provoquer des désordres sociaux ou menacer la sécurité des personnalités politiques. Enfin, la vaste opération de cueillette de renseignements préalable à la tenue du 3^e Sommet des Amériques a entraîné une hausse importante des activités d'enquête et d'analyse.

En outre, la direction a effectué des évaluations de sécurité dans plusieurs emplacements gouvernementaux et procédé à l'installation de systèmes de sécurité. Elle a aussi fait des vérifications sur l'intégrité des personnes travaillant ou étant susceptibles de travailler dans les

services publics, notamment au ministère de la Famille et de l'Enfance, conformément à la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance.

Dans le domaine de la gestion documentaire, les efforts ont porté sur la modernisation des méthodes et des technologies. La direction a également participé au développement d'outils, a suivi l'essor des technologies numériques et étudié l'évolution des tendances en vue d'élargir sa gamme de services pour la sécurité d'État.

PROTECTION DES PERSONNALITÉS

Le Service de la protection de l'Assemblée nationale et de la résidence officielle assure la sécurité des édifices de la colline Parlementaire avec ses partenaires. Le service est intervenu lors de 48 activités parlementaires ou protocolaires, notamment lors du changement de premier ministre, activité organisée dans l'enceinte de l'Hôtel du Parlement. Le service est également intervenu lors de 22 manifestations qui ont mobilisé 12 000 participants sur la colline Parlementaire.

En 2000-2001, le Service de la protection des personnalités a participé à une dizaine d'événements gouvernementaux tels caucus, conseil national et congrès. Le service a aussi accompagné, en 65 occasions, les dignitaires étrangers en visite au Québec. Il a de plus assuré la sécurité des personnalités québécoises lors de 15 missions à l'extérieur du Québec et lors de 143 événements officiels au Québec.

Il importe aussi de mentionner que le changement de premier ministre a été un événement majeur pour ce service.

PERMIS

Outre ses activités concernant les lois provinciales et la sécurité des immeubles, la Direction des permis est responsable de l'application de la Loi sur les armes à feu (LAF) et du site de traitement centralisé du Québec. En conséquence, le contrôleur des armes à feu du Québec assume l'entière responsabilité du traitement des demandes de permis d'armes à feu, des cessions d'armes à feu et des autorisations de port d'armes et de transport. À cela s'ajoute également la gestion d'un centre

d'appels afin de répondre adéquatement à la clientèle du Québec.

Pour accomplir son mandat, la Direction des permis compte, en date du 31 mars 2001, 373 employés dont 344 employés civils. De ce nombre, les unités des permis des districts comptent 84 employés qui travaillent pour elles en exclusivité. La charge de travail sur le site de traitement est répartie en quarts de jour, de soir et de nuit.

Des analyses évaluent à 535 000 le nombre de propriétaires d'armes à feu au Québec. En tenant compte des 440 000 demandes de permis d'armes à feu reçues à l'automne 2000, des demandes refusées, des permis d'armes à feu valides ou révoqués, il s'avère que le taux de conformité de la population québécoise à la LAF est de l'ordre de 96 %.

En matière de sécurité publique, il importe de souligner que des vérifications sur le comportement de 7953 demandeurs de permis

d'armes à feu ont été faites en raison d'événements inscrits au Centre d'information de la police canadienne. À la suite de ces vérifications, 82 permis d'armes à feu ont été révoqués et 122 demandes de permis ont été refusées.

En ce qui a trait à la formation et au recyclage, 135 nouveaux employés ont bénéficié d'une formation sur les obligations prescrites par la LAF et l'utilisation du Système canadien d'enregistrement des armes à feu (SCEAF) qui supporte le traitement des activités associées à cette loi. Les nouvelles versions de ce système ont, par ailleurs, nécessité un minimum de 20 heures de formation et de mise à jour des connaissances pour tous les utilisateurs.

En ce qui concerne la Loi sur les explosifs et les Règlements d'application de la Loi sur les explosifs, deux séances d'information de 7 heures

Activités de la Direction des permis

LOI SUR LES ARMES À FEU

<ul style="list-style-type: none"> > Permis d'armes à feu pour les particuliers <ul style="list-style-type: none"> - Demandes reçues 440 000 - Demandes avec informations manquantes 21 646 - Permis temporaires émis 203 447 - Valides 132 026 - Révoqués 82 - Refusés 122 - Valides mais sous enquête 362 > Permis d'armes à feu pour les entreprises <ul style="list-style-type: none"> - Valides 998 - Révoqués 20 - Refusés 2 > Vérification de comportement <ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes 663 - Moyenne d'heures par enquête 15 > Présences à la cour découlant d'un refus ou d'une révocation de permis d'armes à feu 27 > Armes à feu vérifiées 3 210 	<ul style="list-style-type: none"> > Armes à feu récupérées <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre d'amnistie 3 839 - En vue de leur destruction 2 930 > Inspections d'entreprises 273 > Cessions d'armes à feu (nombre) <ul style="list-style-type: none"> - Sans restriction 21 426 - Autorisation restreinte 1 993 - Prohibées 1 525 > Autorisations de transport délivrées 10 491 > Autorisations de port délivrées 1 931 > Clubs de tir agréés 24 > Champs de tir agréés 27 > Inspections des champs de tir 7 > Activités externes (présence dans les expositions, salons, etc.) 46 > Centre d'appels <ul style="list-style-type: none"> - Appels reçus 364 456 - Appels répondus 321 202 - Appels liés à la préoccupation du conjoint 7 008 - Appels reliés aux cessions d'armes à feu 25 479
--	---

LOI PROVINCIALES

<ul style="list-style-type: none"> > Agence d'investigation ou de sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Permis émis 19 793 - Permis refusés ou révoqués 55 - Enquêtes relatives aux agents 59 - Enquêtes relatives aux agences 35 - Enquêtes sur plaintes 3 	<ul style="list-style-type: none"> > Explosifs <ul style="list-style-type: none"> - Permis généraux émis 2 404 - Permis de dépôt 598 - Permis de vente 3 - Permis de transport (régulier) 254 - Permis de transport (mini-poudrière) 43 - Permis généraux refusés 32 - Enquêtes 10
---	--

chacune ont été données à 30 employés civils, tandis que 50 inspecteurs en explosifs recevaient une formation spéciale de 35 heures.

Des séances d'information sur la LAF ont été données à l'intention de divers groupes, entre autres, aux membres de l'Association des avocats de la Défense, aux participants au Congrès annuel du Barreau du Québec, aux procureurs de la Couronne et aux juges de la Cour du Québec de certains districts.

Par ailleurs, sur les 55 communautés autochtones du Québec, 22 ont signé une entente administrative avec le contrôleur des armes à feu du Québec.

Outre l'achalandage non comptabilisé de la clientèle des districts, la Direction des permis a accueilli pas moins de 18 818 visiteurs à son comptoir du Grand quartier général. Par ailleurs, l'achalandage du centre d'appels a augmenté de 56,5 % comparativement à l'exercice 1999.

RESSOURCES MATÉRIELLES

La Direction des ressources matérielles et l'ensemble de ses services ont participé activement à la planification et à la préparation de tout ce qui était nécessaire à l'opération Sommet des Amériques, notamment les nombreux biens et services requis pour cet événement.

Par ailleurs, le Service de la gestion des fournitures a procédé au changement de l'arme de service des policiers en acquérant des pistolets pour remplacer les revolvers. Ce service a également modifié la vocation de la Division de l'impression et de la reproduction pour en faire un centre de reprographie. À cet effet, la division a remplacé ses presses par des photocopieurs numériques très performants conçus pour permettre la transmission de textes par ordinateur.

Le Service du soutien administratif a entrepris une décentralisation budgétaire et administrative qui s'échelonne sur trois ans.

Le Service des immeubles a donné suite aux modifications organisationnelles et aux mouvements du personnel en transférant et en réaménageant plusieurs unités du Grand quartier général de Montréal. Il a également procédé à la rénovation, au réaménagement et à la construction de plusieurs édifices et s'est assuré que le nouvel édifice du quartier général de Rouyn-Noranda serait prêt dans les délais requis. Enfin, il a amorcé des études de faisabilité sur la rénovation ou le transfert de deux postes de MRC.

Le Service des transports offre maintenant un quart de travail de soir au Module de l'atelier mécanique de Montréal ; ceci, dans le but d'offrir une plus grande souplesse quant aux heures de service et de rentabiliser les équipements au maximum. Enfin, le Module de l'atelier mécanique de Québec relève dorénavant du Service des transports. Cette modification à la structure a été apportée dans le but d'harmoniser la gestion des ateliers de Montréal et de Québec dont les mandats sont similaires.

SERVICE AUX USAGERS DU CENTRE DE RENSEIGNEMENTS POLICIERS DU QUÉBEC (CRPQ)

Le Service aux usagers (SAU) est formé de deux modules : le Module de la formation et le Module de la gestion des accès et de la sécurité.

Le Module de la formation a la responsabilité de soutenir les usagers en ce qui a trait aux applications offertes dans le réseau du CRPQ. Les cours, les tests de requalification et le maintien d'un centre d'appels sont les principaux outils utilisés pour atteindre les objectifs de ce



Le nouveau pistolet 9 mm Glock, modèle 26.

module. Outre les cours individuels et ponctuels, le SAU a tenu 29 séances de formation de groupes dans les salles de formation du Grand quartier général de Montréal et de l'École nationale de police du Québec. À cet égard, pas moins de 270 nouveaux usagers ont été accrédités pour mettre à jour les fichiers du CRPQ. De même, 85 usagers autorisés à faire des mises à jour dans les fichiers ont été soumis à une requalification, laquelle est d'ailleurs obligatoire tous les cinq ans. Les accréditations sont octroyées par des moniteurs et des contrôleurs de la qualité affectés à des districts qui sont placés sous l'autorité fonctionnelle du SAU.

Le Module de la gestion des accès et de la sécurité régit les branchements au réseau et gère la conformité des accès des agences autorisées en vertu des règles édictées dans le manuel des politiques et procédures du CRPQ. La gestion des « identifiants » est également sous la responsabilité de ce module. Un système de sécurité de gestion des demandes faites par téléphone au CRPQ a été développé et installé, à titre de projet pilote, au Centre de traitement des données (CTD) du district de la Montérégie. Enfin, le manuel des politiques et procédures du CRPQ a aussi été entièrement révisé.

En 2000-2001, pas moins de 88 millions de transactions ont été enregistrées dans la banque de données du CRPQ.

SERVICE DES PROJETS SPÉCIAUX

Durant l'année, le Service des projets spéciaux a procédé à des travaux de planification dans le but d'acquiescer une infrastructure de transmission de données à l'échelle du Québec. À cette fin, elle a négocié avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor. L'acquisition de cette nouvelle infrastructure engendrerait, dans un premier temps, l'installation progressive d'ordinateurs et d'imprimantes dans les 600 véhicules de patrouille de la Sûreté du Québec et, dans un deuxième temps, leur installation dans les véhicules des autres secteurs d'activités de la Sûreté du Québec.

Un projet de contrôle technique a été lancé en décembre au poste de la MRC de Lotbinière. Le projet vise notamment à vérifier deux éléments importants du nouvel équipement dans les véhicules de patrouille, soit la pertinence de son application et ses qualités ergonomiques. Actuellement, tous les véhicules du poste de Lotbinière sont munis d'équipements informatiques différents qui donnent accès aux banques de données policières, permettent de rédiger des constats d'infraction et des rapports d'accident. De plus, dans chaque véhicule, les installations sont différentes pour permettre aux patrouilleurs de se prononcer sur leurs qualités ergonomiques. Le projet de contrôle technique se poursuivra jusqu'à l'obtention de résultats satisfaisants.

Actions **humanitaires**

La Sûreté du Québec encourage ses employés à s'engager socialement. À cet égard, il convient de mentionner que plusieurs de ses policiers et employés civils sont très actifs dans la communauté. Plusieurs représentent bénévolement l'organisation dans des organismes qui œuvrent notamment auprès des démunis, des enfants malades, des adolescents et des aînés. Durant l'année, 250 activités à caractère humanitaire ont été réalisées. Celles-ci ont nécessité la collaboration du 847 policiers et employés civils qui se sont investis dans ces activités durant 2346 heures. Plus spécifiquement, ces personnes ont participé à 44 collectes de sang, 87 activités bénévoles, 33 transports pour l'Association canadienne des transports d'organes et 86 campagnes de financement qui ont rapporté au-delà de 254 000 dollars.



POUR COMMENTAIRES OU RENSEIGNEMENTS

SÛRETÉ DU QUÉBEC
DIRECTION DES COMMUNICATIONS
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7

TÉLÉPHONE
514 596-3525

TÉLÉCOPIEUR
514 598-4917

SITE INTERNET
www.surete.qc.ca

